



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-dixième session

Rome, 13-14 septembre 2000

**RAPPORT DE SITUATION SUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL ET LE
RÈGLEMENT DES INTÉRÊTS**

ADDITIF

En ce qui concerne la situation des arriérés exposée dans le tableau 2 du document EB 2000/70/R.4, le Conseil est prié de noter que le Bangladesh, le Burundi, la Chine, la Gambie, le Ghana, le Malawi et la Mauritanie ont maintenant intégralement réglé les montants dus au 30 juin 2000, tandis que le Cameroun a versé la somme dont il est redevable conformément au plan de règlement approuvé. Depuis le 30 juin 2000, les montants versés au FIDA en règlement d'arriérés se chiffrent au total à 3,0 millions de USD.